

Gibelin

N.º 13

MAIRIE de la garde ARRONDISSEMENT de Goulon

Do quatre ans en mil huit cent dix, à deux heures du soir
ACTE DE NAISSANCE de Nosolie Sophie Gibelin
née à la garde le jour d'hier à deux heures du matin
fille légitime de Joseph Collard
et de Nolatique Claire filon domiciliés en cette Commune

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe féminin
Sur la déclaration à moi faite par Joseph Gibelin
Premier témoin, Ondie Gibelin agriculteur âgé de vingt-neuf ans
Second témoin, Philip Collard agriculteur âgé de vingt-neuf ans et tous
résidant à la garde
Et sont, les déclarans et témoins, signés pour en faire acte
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Louis Bernard aubert adjoint au
maire de la garde remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du
présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

L. B. aubert

Cordonan

N.º 14

MAIRIE de la garde ARRONDISSEMENT de Goulon

Do quatre ans en mil huit cent dix, à quatre heures du soir
ACTE DE NAISSANCE de Nosolie Antoinette Cordonan
née à la garde le jour d'hier à deux heures du matin
fille légitime de Pierre Collard
et de Marie Boyer résident en cette Commune

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe féminin
Sur la déclaration à moi faite par le père, Pierre Cordonan
Premier témoin, Antoinette Cordonan âgée de vingt-neuf ans
résident à Goulon
Second témoin, Antoine Garachon nouveau Des Droits marié à la garde
Et sont, les déclarans et témoins, signés pour en faire acte
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Louis Bernard aubert adjoint au
maire de la garde remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du
présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

L. B. aubert



MAIRIE de la garde ARRONDISSEMENT de Goulon

Do neuf ans en mil huit cent dix, à six heures du matin
ACTE DE NAISSANCE de Nicolas Castet
né à la garde le jour d'hier à trois heures du soir
fils de Antoine Nicoulet cultivateur
et de Nosolie Antoinette résident en cette Commune

Castet
N.º 19

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe masculin
Sur la déclaration à moi faite par les père et mère, Antoine Nicoulet
Premier témoin, Joseph Bernard cultivateur, âgé de quarante-neuf ans
Second témoin, Paul Castet âgé de vingt-neuf ans tous résidant en cette Commune
Et sont, les déclarans et témoins, signés
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Louis Bernard aubert adjoint au
maire de la garde remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du
présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

L. B. aubert

Cruvelin

N.º 16

MAIRIE de la garde ARRONDISSEMENT de Goulon

Do neuf ans en mil huit cent dix, à deux heures du soir
ACTE DE NAISSANCE de Marie Lucie Cruvelin
née à la garde le jour d'hier à deux heures du matin
fille légitime de Thémiseau Collard et de Marie Magdeleine résident en cette Commune

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe féminin
Sur la déclaration à moi faite par le père, Thémiseau Collard
Premier témoin, Thémiseau Collard résident à Goulon
Second témoin, Thémiseau Collard résident à Goulon
Et sont, les déclarans et témoins, signés
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Louis Bernard aubert adjoint au
maire de la garde remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du
présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

L. B. aubert